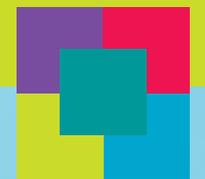
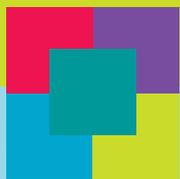


PASSEPORT DE COMPETENCES

EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

DU PROFESSIONNEL DE SANTE

CHRU de Montpellier – 2014-2016



PASSEPORT DE COMPETENCES EN ETP

DU PROFESSIONNEL DE SANTE



➤ **Ce passeport appartient à :**

➤ **Si vous trouvez ce passeport, merci de le retourner à :**

SOMMAIRE



- **Introduction** p. 5
- **Guide d'utilisation** p. 5
- **Formations (initiale, continue et universitaire)** p. 7
- **Expériences (professionnelles et personnelles)** p. 13
- **Auto-évaluations Praticien en ETP** p. 16
- **Auto-évaluations Coordonnateur en ETP** p. 23
- **Synthèse et perspectives** p. 29
- **Conclusion** p. 30



INTRODUCTION

L'équipe de l'UTEP (Unité Transversale en Education du Patient) du CHRU de Montpellier et le réseau des correspondants en ETP sont heureux de mettre à votre disposition ce document intitulé « Passeport de compétences en ETP du professionnel de santé* ».

Basé sur le principe de l'auto-évaluation, ce support permet à chaque personne impliquée dans l'ETP de faire le point sur ses compétences à titre individuel. Ainsi, il s'agit d'une démarche personnelle. Elle s'inscrit dans l'évaluation collective de l'équipe, en ETP.

Sa durée de validité est de 3 ans avec une utilisation préconisée 1 fois par an.

Nous souhaitons qu'il puisse vous aider à valoriser et développer vos compétences dans le domaine.

** Selon les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) en 2007, on entend également par professionnels de santé, les psychologues, les travailleurs sociaux, les éducateurs en activité physique adaptée et les pédagogues de la santé.*

GUIDE D'UTILISATION

➤ PRESENTATION

Qu'est ce que le passeport de compétences en ETP ?

Ce passeport est un document qui vous permet de faire le point sur vos connaissances, vos formations, vos expériences, vos compétences et votre projet en ETP.

C'est un outil personnel que vous complétez vous-même au moyen de ce guide.

Si vous le souhaitez, vous pouvez renseigner ce passeport avec l'aide d'un correspondant en ETP et/ou d'un membre de l'UTEP.

A qui s'adresse ce passeport ?

Ce passeport concerne :

* **les praticiens en ETP.** Il s'agit de professionnels de santé ou acteurs sociaux directement en lien avec le patient, qui réalisent concrètement des activités liées à l'éducation thérapeutique (infirmier(e), médecin, aide-soignant(e), kinésithérapeute, ergothérapeute, diététicien(ne), psychologue, assistant(e) social(e), travailleurs sociaux, éducateurs en activité physique adaptée et pédagogues de la santé ...). Les patients-

experts ou membres non professionnels d'association de patients ne sont pas a priori concernés.

* **les coordonateurs de programme d'ETP.** Il s'agit de professionnels de santé en charge de la coordination de l'équipe médicale et paramédicale dans le cadre du programme. Dans certaines situations, le coordonateur est également praticien en ETP.

Quels sont les objectifs de ce passeport ?

- Recenser vos formations
- Valoriser vos expériences
- Faire le bilan de vos compétences
- Contribuer à l'élaboration de votre projet professionnel dans le domaine de l'ETP
- Enrichir l'auto-évaluation collective de l'équipe en ETP

A quels notions et textes se réfère-t-il ?

Par les mots d'éducation thérapeutique, nous entendons l'ensemble du processus qui consiste à aider le patient, s'il en est d'accord, à parvenir à une autonomie et une aisance qui le satisfasse, dans le cadre de sa



maladie chronique. Le mot «éducation» suppose un apprentissage qu'il soit de l'ordre du savoir, du savoir-faire ou du savoir-être. Le mot «thérapeutique» indique que l'ETP est inscrite dans le soin. L'ETP inclut donc la notion d'apprentissage mais aussi d'accompagnement psychosocial aboutissant à l'autonomie et au «bien vivre» avec la maladie.

Quant à la compétence, nous la définirons comme suit : elle consiste en la capacité à répondre à une situation concrète en mobilisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires tout en prenant en compte la complexité de la situation.

Ce passeport s'appuie entre autres sur le décret et l'arrêté du 31 mai 2013 * relatifs aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient ainsi que sur les référentiels élaborés par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) sous leur forme définitive de juin 2013 en documents complémentaires des annexes 1 et 2 de l'arrêté **.

► UTILISATION

Ce guide se compose de deux parties :

- **Partie 1 : Formations et expériences**
- **Partie 2 : Auto-évaluations**

L'utilisation de ce passeport vous permet de réaliser un bilan de vos compétences en ETP sous la forme d'une auto-évaluation.

Cela peut être utile pour argumenter le plan de formation de chacun et contribuer à la validation des acquis professionnels (VAP).

Comment procéder ?

Après avoir rempli les données concernant votre formation initiale, il convient de renseigner a posteriori, puis au fur et à mesure, les formations suivies et expériences de tout ordre vécues en ETP.

Pour chaque formation ou expérience, il vous est demandé de décrire succinctement l'impact de ces temps sur votre pratique professionnelle.

Nous entendons par impact tout changement significatif dans votre pratique survenu à l'issue des temps de formation et/ou des expériences.

Pour les parties auto-évaluations, 2 grilles successives sont mises à disposition en fonction de votre rôle dans l'ETP (praticien et/ou coordonnateur de programme).

Chaque grille reprend l'une après l'autre, les 6 situations spécifiques rencontrées dans l'ETP et spécifiées dans l'arrêté de 2013, que l'on soit praticien ou coordonnateur; les activités, leur but et les compétences associées sont précisées à chaque fois.

Ces compétences sont classées en 3 domaines : technique, relationnel et pédagogique, organisationnel.

Pour favoriser la compréhension de certaines d'entre elles, l'UTEP s'est autorisé une formulation plus éclairante issue des référentiels pré-cités.

La dernière partie du document permet de vous resituer dans votre projet professionnel en ETP et d'affiner vos perspectives personnelles.

A quelle cadence l'utiliser ?

Le rythme de cette auto-évaluation appartient à chacun; cependant, une fois par an semble optimal. A cette occasion, la situation de l'exercice professionnel en ETP sera à décrire.

* Décret et Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient.

** Référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme réalisé par l'INPES en juin 2013.

Référentiel de compétences pour coordonner un programme d'ETP réalisé par l'INPES en juin 2013.

FORMATION INITIALE



D'où je pars ?

Diplôme(s)	Année(s)

FORMATION CONTINUE*

*Pour les paramédicaux, récapitulatif des formations disponibles sur intranet (GesForm)

A – FORMATION CONTINUE EN ETP, INTRA-CHRU MONTPELLIER

INTITULE	Nombre d'heures – Date - Organisme	IMPACT sur la pratique professionnelle
Sensibilisation		
Module 1 : S'engager dans une relation éducative avec le patient		
Module 2 : Développer les compétences nécessaires pour mettre en œuvre l'éducation du patient		
Module 3 : Construction d'un programme d'ETP		
Auto-évaluation des programmes d'ETP		



INTITULE	Nombre d'heures – Date - Organisme	IMPACT sur la pratique professionnelle
Interdisciplinarité et leadership en ETP		
Parcours éducatif : Le bilan d'éducation partagé (BEP), l'évaluation et l'informatisation des données éducatives		
Evaluation quadriennale d'un programme d'ETP		
Formation-Action en ETP: formation interne au service adressée à l'équipe		
Journées régionales d'Echanges en éducation du patient		
Journée régionale sur la Recherche en ETP		
AUTRES (notamment formations en congrès)		



B - FORMATION CONTINUE en ETP HORS-CHRU MONTPELLIER

INTITULE	Nombre d'heures - Date - Organisme	IMPACT sur la pratique professionnelle



C - AUTRES FORMATIONS SPECIFIQUES (TOUTES FORMATIONS TRANSFERABLES DANS LE DOMAINE DE L'ETP) :

Ex : sophrologie, relation d'aide, ethnopsychiatrie.....

INTITULE	Nombre d'heures - Date - Organisme	IMPACT sur la pratique professionnelle

FORMATION UNIVERSITAIRE



A – EN ETP

INTITULE	Année - Lieu	IMPACT sur la pratique professionnelle
D.U. Education pour la santé des patients, éducation thérapeutique		
MASTER Education pour la santé		

B – TOUTE AUTRE FORMATION UNIVERSITAIRE TRANSFERABLE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION

Ex : tabacologie, santé-précarité ...

INTITULE	Année - Lieu	IMPACT sur la pratique professionnelle

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES en ETP



Ce que j'ai déjà fait ?

Participation à des actions éducatives et/ou de santé publique	Travaux écrits (ex : mémoire, article), Construction d'outils, Présentation en colloque, Stage, Recherche en ETP .

AUTRES EXPERIENCES (transférables à la pratique de l'ETP)

PERSONNELLES* ET/OU PROFESSIONNELLES



COMPETENCES	Description des expériences
<p>TECHNIQUES Connaissances et techniques biomédicales Techniques de gestion/Informatique Pédagogie (méthodes, techniques, outils)</p>	
<p>RELATIONNELLES Ecoute/Compréhension Echanges/Argumentation Accompagnement Animation/régulation</p>	
<p>ORGANISATIONNELLES Prise de recul/ Evaluation Organisation/Coordination Pilotage Communication interne et externe</p>	

CONTEXTE DE L'EXERCICE DANS LEQUEL SE FAIT L'AUTO-EVALUATION



Où j'en suis ?

	AUTO-EVALUATION 1	AUTO-EVALUATION 2	AUTO-EVALUATION 3
Date			
Unité			
Ancienneté dans l'unité			
Programme(s) éducatif(s)			
Intitulé(s) du (des) programme(s) dans l'unité			
Ancienneté en tant qu'acteur dans le(s) programme(s)			
Mon rôle dans le(s) programme(s): praticien et/ou coordonnateur ?			
Activités éducatives hors programme			
Thème(s) des activités			
Ancienneté en tant qu'acteur dans ces activités			

PRATICIEN EN ETP

COMPETENCES REQUISES POUR DISPENSER L'ETP DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME

(Arrêté du 31 mai 2013)

SITUATION 1 : Créer un climat favorable à l'ETP

Activités et buts	Autoévaluation :			Compétences mobilisées
	2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 1. – Accueillir des personnes atteintes de maladie chronique</p> <p><i>Le but est que le patient et son entourage se sentent bien accueillis.</i></p>				<p>Compétences techniques : Donner les informations sur l'équipe de l'ETP et les partenaires concourant à la prise en charge éducative</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Pratiquer l'écoute active et bienveillante ; Pratiquer l'empathie ; Echanger et informer ; Construire une relation de confiance.</p> <p>Compétences organisationnelles : Délimiter sa zone de compétence pour répondre ou orienter une demande vers d'autres interlocuteurs.</p>
<p>Activité 2. – Donner un premier niveau d'information sur l'ETP et les acteurs qui y concourent</p> <p><i>Le but est que le patient ait envie de participer à une démarche ETP.</i></p>				



SITUATION 2 : Analyser avec le patient, sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en ETP

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 3. – Etablir un bilan éducatif partagé avec le patient et son entourage portant sur le vécu et la compréhension de la maladie, des traitements, des explorations effectuées, les pratiques de santé et les besoins et tenant compte des publics en autonomie restreinte.</p> <p>Le but est de bien identifier avec le patient ses besoins, ses priorités, quelle que soit sa situation, en prenant en compte ses vulnérabilités.</p>				<p>Compétences techniques : Orienter les patients vers des sources fiables d'information ; Tenir à disposition des patients les informations en fonction des enjeux de la maladie et du traitement ; Tenir à disposition des patients des informations liées à leurs particularités ; Renseigner les outils de suivi et d'organisation ; Caractériser l'environnement familial et social du patient ; Analyser les facteurs de désocialisation de certains patients.</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Pratiquer l'écoute active et bienveillante ; Pratiquer l'empathie ; Comprendre les ressorts psychologiques des personnes ; Echanger et informer ; S'accorder et convenir de l'action à mener ; Construire une relation de confiance ; Co-construire un projet.</p> <p>Compétences organisationnelles : Se questionner et délimiter son rôle.</p>
<p>Activité 4. – Réaliser une synthèse des besoins avec le patient et son entourage, mettant en évidence les besoins éducatifs, et l'intégrer dans le dossier.</p> <p>Le but est de faire ressortir les besoins éducatifs et d'en formaliser une trace, à disposition des intervenants dans la démarche d'ETP.</p>				



SITUATION 3 : S'accorder, avec le patient et son entourage, sur les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet et construire avec lui un plan d'actions

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 5. – Explorer et lister avec le patient et son entourage les ressources possibles au cours d'un entretien individuel ou collectif</p> <p><i>Le but est de bien repérer les ressources et les possibilités du patient, compte tenu de sa situation.</i></p>				<p>Compétences techniques : Orienter les patients vers des sources fiables d'information ; Renseigner les outils de suivi et d'organisation ; Situer les rôles et les fonctions des différents acteurs du social.</p>
<p>Activité 6. – Identifier avec le patient et son entourage les différentes étapes de son plan d'actions en lien avec le bilan initial</p> <p><i>Le but est de co-construire un plan d'actions qui corresponde bien à la situation et aux objectifs du patient.</i></p>				<p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Pratiquer l'empathie ; Comprendre les ressorts psychologiques des personnes ; Echanger et informer ; S'accorder et convenir de l'action à mener ; Etablir une vision collective de la situation du patient Co-construire un projet ; Construire une alliance thérapeutique.</p>
<p>Activité 7. – Mettre à jour le dossier du patient dans le cadre de l'ETP</p> <p><i>Le but est de garder la trace des rencontres, de partager l'information avec le patient et entre intervenants afin de renforcer la complémentarité des interventions.</i></p>				<p>Compétences organisationnelles : Se questionner et délimiter son rôle.</p>



SITUATION 4 : Se coordonner avec les différents acteurs de la démarche d'ETP pour déployer les activités

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 8. – Organiser et planifier les séances et actions éducatives avec le patient et son entourage</p> <p><i>Le but est de permettre, au patient, à son entourage, comme à l'équipe d'ETP d'avoir des repères et de pouvoir organiser les actions d'ETP dans le cadre de la vie quotidienne.</i></p>				<p>Compétences techniques : Renseigner les outils de suivi et d'organisation ; Identifier tous les acteurs et experts à mobiliser par rapport aux patients et leur situation.</p>
<p>Activité 9. – Faire vivre le réseau d'intervenants autour du patient dans le cadre de la démarche d'ETP</p> <p><i>Le but est de maintenir le niveau d'échanges nécessaire et indispensable entre les intervenants.</i></p>				<p>Compétences relationnelles et pédagogiques : S'accorder et convenir de l'action à mener.</p> <p>Compétences organisationnelles : Planifier les actions liées à l'ETP ; Coordonner les acteurs ; Conduire un projet ; Evaluer, prioriser.</p>
<p>Activité 10. – Rédiger des notes et formaliser des comptes rendus liés aux actions d'ETP</p> <p><i>Le but est d'améliorer la traçabilité des données relatives à la démarche d'ETP.</i></p>				



SITUATION 5 : Mettre en œuvre le plan d'actions avec le patient et son entourage - ACTIVITÉS INTERINDIVIDUELLES.

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 11. – Informer le patient et son entourage sur la maladie, les thérapeutiques en fonction des demandes et attentes, et faciliter l'appropriation des informations</p> <p><i>Le but est que le patient reçoive les réponses appropriées à ses besoins et que la confiance s'installe</i></p>				<p>Compétences techniques : Tenir à disposition des patients les informations liées à la maladie et au traitement ; Tenir à disposition des patients les informations liées à leurs particularités.</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Pratiquer l'écoute active et bienveillante ; Pratiquer l'empathie ; S'accorder et convenir de l'action à mener ; Construire une relation de confiance ; Coconstruire un projet.</p> <p>Compétences organisationnelles : Apprécier pour ajuster.</p>
<p>Activité 12. – Mener des entretiens avec le patient et son entourage dans le cadre du plan d'actions ETP</p> <p><i>Le but est de maintenir et développer la relation éducative avec le patient et son environnement.</i></p>				
<p>Activité 13. – Accompagner la construction des compétences du patient à long terme</p> <p><i>Le but est de favoriser l'autonomie du patient dans la gestion de sa pathologie à long terme</i></p>				
<p>Activité 14. – Accompagner le volet social de l'accès aux soins dans le cadre de l'ETP</p> <p><i>Le but est d'amener le patient à repérer ses droits, à tisser et entretenir des liens.</i></p>				



SITUATION 5 : Mettre en œuvre le plan d'actions avec le patient et son entourage - **ACTIVITÉS COLLECTIVES.**

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 15. – Animer des ateliers interactifs pour le patient dans le cadre de la démarche d'ETP</p> <p><i>Le but est de favoriser les apprentissages en diversifiant les modalités éducatives et pédagogiques.</i></p>				<p>Compétences techniques : Orienter les patients vers des sources fiables d'information ; Renseigner les outils de suivi et d'organisation ; Utiliser des techniques et des outils pédagogiques ; Choisir et adapter les méthodes aux différents publics ; Apprécier la valeur ajoutée d'une activité éducative en fonction de la pathologie.</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Pratiquer l'empathie ; Construire une alliance thérapeutique ; Favoriser l'interactivité ; Favoriser les apprentissages mutuels ; Valider un discours commun afin d'éviter les messages contradictoires</p>
<p>Activité 16. – Animer des activités de bien-être, des moments conviviaux avec les patients</p> <p><i>Le but est d'enrichir les possibilités de se ressourcer, aussi bien pour les patients que pour les acteurs de l'ETP.</i></p>				
<p>Activité 17. – Animer des temps d'expression, des groupes de parole avec les patients</p> <p><i>Le but est de favoriser l'expression et le partage des émotions</i></p>				
<p>Activité 18. – Rédiger des notes et formaliser des comptes rendus liés aux actions d'ETP</p> <p><i>Le but est de permettre le suivi et l'évaluation de la démarche d'ETP.</i></p>				



SITUATION 6 : Coévaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'ETP

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 19. – Analyser avec le patient la mise en œuvre et les résultats de son plan d'actions</p> <p><i>Le but est d'instaurer l'auto-évaluation et la coévaluation pour maintenir l'intérêt du patient et aménager la démarche si nécessaire.</i></p>				<p>Compétences techniques : Renseigner les outils de suivi et d'organisation.</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Négocier avec le patient les conditions de mises en œuvre ou d'adaptation d'une démarche; Construire une relation de confiance ; Co-construire un projet ; Construire une alliance thérapeutique.</p> <p>Compétences organisationnelles : Repérer les moments opportuns dans l'évolution de la maladie pour relancer un patient; Apprécier pour ajuster.</p>
<p>Activité 20. – Convenir avec le patient et son entourage des réajustements nécessaires</p> <p><i>Le but est d'ajuster constamment la démarche avec le patient et son entourage, en fonction de ses objectifs, de ses priorités, de l'évolution de sa maladie, de ses projets, des événements de sa vie...</i></p>				
<p>Activité 21. – Recueillir l'avis du patient sur la démarche éducative</p> <p><i>Le but est d'encourager le patient à exprimer son avis sur la démarche d'ETP en tant que telle</i></p>				

COORDONNATEUR D'UN PROGRAMME D'ETP

COMPETENCES REQUISES POUR COORDONNER L'ETP DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME

(Arrêté du 31 mai 2013)



SITUATION 1 : Constituer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 1. – Constituer une équipe pluridisciplinaire autour d'une démarche d'ETP</p> <p><i>Le but est de constituer une véritable équipe autour d'un projet partagé.</i></p>				<p>Compétences techniques : Utiliser des techniques pédagogiques ; Choisir et adapter les méthodes aux différents publics ; Concevoir des dispositifs et des stratégies pédagogiques.</p>
<p>Activité 2. – Organiser la concertation des acteurs concernés</p> <p><i>Le but est de permettre l'expression de chaque membre de l'équipe et d'aboutir à un projet commun.</i></p>				<p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Comprendre les ressorts psychologiques des personnes ; Echanger et informer ; Négocier les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en place d'un programme ; Favoriser l'interactivité ; Favoriser les apprentissages mutuels.</p>
<p>Activité 3. – Organiser la formation des acteurs intervenant dans la démarche d'ETP</p> <p><i>Le but est de développer les compétences individuelles et collectives des acteurs intervenant dans la démarche d'ETP.</i></p>				<p>Compétences organisationnelles : Apprécier pour ajuster ; Coordonner les acteurs ; Repérer les personnes influentes susceptibles de relayer un message ; Optimiser les canaux de communication ; Elaborer des stratégies de communication.</p>



SITUATION 2 : Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 4. – Collecter et analyser des données dans la littérature et auprès des patients</p> <p><i>Le but est de rassembler des données pour fonder la réflexion.</i></p>				<p>Compétences techniques : Créer des outils et analyser des données ; Situer et exploiter les sources d'information et de mise à jour des connaissances en matière d'ETP ; Repérer les innovations qui impactent le domaine de l'ETP.</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Echanger et informer ; S'accorder et convenir de l'action à mener ; Construire des partenariats.</p> <p>Compétences organisationnelles : Evaluer pour faire évoluer ; Rédiger et formaliser un projet ETP.</p>
<p>Activité 5. – Analyser le contexte</p> <p><i>Le but est de comprendre le contexte dans lequel la démarche d'ETP pourrait s'implanter, d'identifier les freins et les leviers au développement de l'ETP.</i></p>				
<p>Activité 6. – Formaliser la démarche d'ETP</p> <p><i>Le but est d'aboutir à un projet commun d'ETP, en associant tous les acteurs concernés à sa conception.</i></p>				



SITUATION 3 : Organiser et conduire une démarche d'ETP

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 7. – Organiser la répartition des tâches entre les acteurs de la démarche d'ETP :</p> <p><i>Le but est de donner à l'ensemble des intervenants un cadre d'intervention efficace et clair</i></p>				<p>Compétences techniques : Créer des outils et analyser des données ; Situier et exploiter les sources d'information et de mise à jour des connaissances en matière d'ETP ; Repérer les innovations qui impactent le domaine de l'ETP.</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Echanger et informer ; S'accorder et convenir de l'action à mener ; Construire des partenariats.</p> <p>Compétences organisationnelles : Evaluer pour faire évoluer ; Rédiger et formaliser un projet ETP.</p>
<p>Activité 8. – Planifier et mettre en oeuvre la démarche d'ETP</p> <p><i>Le but est de mener la démarche d'ETP comme un projet et de veiller à ce que les acteurs de l'ETP disposent des moyens nécessaires à la mise en place de leurs activités.</i></p>				
<p>Activité 9. – Mettre en place les outils de coordination et de communication entre les acteurs</p> <p><i>Le but est de concevoir les modalités de circulation de l'information entre tous les intervenants.</i></p>				
<p>Activité 10. – Assurer la gestion administrative de la démarche</p> <p><i>Le but est d'assurer l'interface entre les personnes qui mettent en oeuvre l'ETP et les responsables administratifs qui autorisent, soutiennent, financent et/ou contrôlent leur activité</i></p>				



SITUATION 4 : Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche ETP

Activités et but	Autoévaluation			Compétences mobilisées
	2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 11. – Coordonner les activités de l'équipe impliquée dans l'ETP</p> <p>Le but est d'obtenir une participation active des intervenants dans les activités de la démarche d'ETP mises en oeuvre.</p>				<p>Compétences techniques : Renseigner les outils de suivi et d'organisation ; Créer des outils et analyser des données ; Choisir et adapter les méthodes aux différents publics ; Identifier tous les acteurs à mobiliser autour du patient et de leur situation Explorer et actualiser les connaissances relatives aux méthodes, techniques et outils en ETP.</p> <p>Compétences relationnelles et pédagogiques : S'accorder et convenir ; Favoriser l'interactivité ; Favoriser les apprentissages mutuels ; Optimiser la production au sein d'un groupe ; Utiliser des techniques pédagogiques.</p> <p>Compétences organisationnelles : Vérifier la qualité des prestations fournies dans le respect des consignes et des plannings ; Evaluer pour faire évoluer ; Définir les missions, les contributions et les responsabilités de chacun. ; Conduire des projets.</p>
<p>Activité 12. – Adapter, améliorer, concevoir des méthodes et outils pédagogiques d'ETP</p> <p>Le but est que l'équipe d'ETP utilise des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux objectifs de la démarche, aux situations d'éducation et aux patients concernés.</p>				
<p>Activité 13. – Animer des retours d'expérience et des échanges de pratiques entre les acteurs de l'ETP</p> <p>Le but est d'améliorer les pratiques d'ETP grâce aux échanges entre les acteurs.</p>				
<p>Activité 14. – Apporter une aide méthodologique et un soutien logistique aux acteurs</p> <p>Le but est d'entretenir l'implication des acteurs dans la démarche d'ETP, de faciliter leur travail et d'en garantir la qualité</p>				



SITUATION 5 : Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP

Activités et but	Autoévaluation			Compétences mobilisées
	2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 15. – Concevoir, avec l'ensemble des acteurs concernés, un dispositif d'évaluation de la démarche d'ETP</p> <p><i>Le but est que l'ensemble des partenaires se mettent d'accord sur les critères et les modalités d'évaluation de la démarche d'ETP.</i></p>				<p>Compétences techniques : Créer des outils et analyser des données ; Utiliser des techniques pédagogiques ; Choisir et adapter les méthodes aux différents publics ; Explorer et actualiser les connaissances relatives aux méthodes, techniques et outils de l'ETP</p>
<p>Activité 16. – Coordonner le recueil des données nécessaires à l'évaluation</p> <p><i>Le but est de réunir tout au long de la démarche ou du programme d'ETP les éléments nécessaires à son évaluation.</i></p>				<p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Echanger et informer ; Favoriser l'interactivité ; Favoriser les apprentissages mutuels ; Optimiser la production au sein d'un groupe.</p>
<p>Activité 17. – Analyser, avec l'équipe, les points forts et les difficultés pour proposer des ajustements</p> <p><i>Le but est d'apprécier les effets de la démarche d'ETP, d'en améliorer la qualité et d'en assurer la pérennité</i></p>				<p>Compétences organisationnelles : Confronter les données d'évaluation recueillies au projet initial en lien avec le pilotage Evaluer pour faire évoluer ; Evaluer, prioriser.</p>



SITUATION 6 : Communiquer sur l'expérience de l'équipe d'ETP, par oral et par écrit

Activités et but	Autoévaluation 2 temps : - Appréciation personnelle sur une échelle de 0 à 10 - Pistes d'amélioration			Compétences mobilisées
	1 ^{ère} auto-évaluation	2 ^{ème} auto-évaluation	3 ^{ème} auto-évaluation	
<p>Activité 18. – Capitaliser les expériences et les formaliser</p> <p><i>Le but est de tirer parti des expériences et de mettre à disposition d'autrui les enseignements tirés.</i></p>				<p>Compétences relationnelles et pédagogiques : Dégager des expériences de l'équipe des convergences, des pistes d'amélioration, des idées de projet.</p>
<p>Activité 19. – Communiquer sur la démarche auprès de l'équipe d'ETP et de l'ensemble des partenaires</p> <p><i>Le but est de rendre visibles les acquis pour faire progresser les savoir-faire collectifs des professionnels intervenant dans les démarches d'ETP.</i></p>				<p>Compétences organisationnelles : Evaluer pour faire évoluer ; Evaluer, prioriser ; Repérer les expériences qui peuvent faire l'objet de témoignages et de communication externe Traduire les informations de divers nature (médicale, réglementaires...) en données accessibles au grand public.</p>
<p>Activité 20. – Présenter les travaux de l'équipe dans des formations, des congrès, des revues professionnelles ou scientifiques</p> <p><i>Le but est de faire connaître l'ETP, les expériences menées et les réflexions qui en découlent.</i></p>				

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES



Et après ? ...

	Première auto-évaluation	Deuxième auto-évaluation	Troisième auto-évaluation
Date			

CONCLUSION



Toute progression en termes de compétences individuelles enrichit les compétences collectives du groupe.

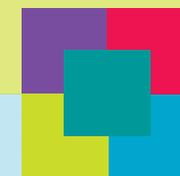
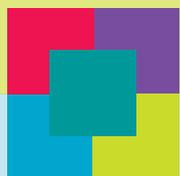
S'engager dans une démarche d'acquisition de nouvelles compétences en ETP permet d'afficher la culture de l'ETP au sein d'une équipe, d'une unité, d'un pôle, d'une institution.

S'auto-évaluer, c'est avoir pour volonté de progresser tant au niveau individuel que collectif pour le bien-être du patient en sachant que la pratique de l'ETP contribue au bien-être du soignant lui-même.

Concernant les programmes d'ETP autorisés par l'ARS, ce passeport contribue à objectiver les compétences individuelles de chaque membre d'une équipe et s'intègre naturellement dans le travail d'auto-évaluation annuelle d'un programme et de l'évaluation quadriennale.

Nous remercions chacun de tenter l'aventure de l'auto-évaluation annuelle de ses compétences en ETP et de la partager au sein de son collectif.





Conception du document :
les membres de l'UTEP et du Réseau des correspondants en ETP (Janvier 2014).

Contact :
Unité Transversale en Éducation du Patient - CHRU de Montpellier
04 67 33 59 39



Réalisation : Direction de la Communication - CHRU de Montpellier - G. Faugier - 04 67 33 93 43 - Avril 2014

